

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2021

DROIT À L'AVORTEMENT - (N° 3879)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N° 535

présenté par

M. Meizonnet, Mme Le Pen, M. Chenu, M. Bilde, Mme Houplain et Mme Pujol

à l'amendement n° 53 de M. Bazin

ARTICLE 2

À l'alinéa 2 substituer au mot :

« tenu »

les mots :

« dans l'obligation de »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision